

**Allocution prononcée par Denis MATHEN,
Gouverneur de la province de Namur
à l'occasion des vœux aux Forces vives**

Namur, Palais provincial, vendredi 20 janvier 2017

« Donner du sens, quelque part entre urgences et utopies »

Mesdames et Messieurs,

Faut-il toujours tenir ses promesses ? Faut-il toujours faire suivre d'effets concrets les annonces que nous avons jadis faites dans l'engouement de l'instant, dans l'effervescence de l'ambiance, dans la foulée et en guise de point d'orgue de l'une ou l'autre envolée passionnée, en conclusion d'un bel effet oratoire, souvent avec conviction ou bonne foi, parfois avec humour et second degré.

Voici l'archétype même de la question téléguidée, pensez-vous certainement : bien sûr que les promesses sont faites pour être tenues. Et je suis globalement d'accord avec votre point de vue. Globalement ... seulement. Car s'il en allait vraiment ainsi, je serais à cet instant en train de débuter mon éloge du paradoxe, promesse faut-il le dire un rien prématurée que je vous avais faite l'année dernière, à la même époque, au terme d'un éloge de la complexité.

Depuis, l'écrivain espagnol Miguel de Unamuno m'a rappelé à la raison, lui qui, à propos du paradoxe, pensait que c'était là « *le moyen le plus tranchant et le plus efficace de transmettre la vérité aux endormis et aux distraits* ».

Vous n'êtes ni l'un, ni l'autre.

Distraits, j'ai la faiblesse de penser que la grande majorité d'entre vous n'a que très peu souvent le loisir de se laisser aller à cette récréation de l'esprit qu'est la distraction et endormis, ... assurez-moi, j'espère que vous ne l'êtes pas déjà, je ne viens de commencer mon allocution que depuis 1 minute 30 à peine.

Donc pas d'éloge du paradoxe ce soir et une promesse non tenue. Enfin, en partie tenue.

J'énonçais en effet il y a un an, trois attitudes à adopter, au cœur de défis complexes et que je considérais personnellement comme aptes à aider à les relever : défendre le pôle académique namurois en travaillant main dans la main avec nos universités et nos hautes écoles ; améliorer le fonctionnement d'*Axud* ; reprendre l'initiative dans la gestion des opportunités que présente notre positionnement au centre de l'espace wallon.

Et il s'agit selon moi là non de trois objectifs mais seulement de trois outils.

Tout ceci a été fait ou initié : les démarches vers les milieux académiques se sont multipliées avec à la clef projets et perspectives (le dernier rapport du Pôle académique Namurois met d'ailleurs en avant la qualité de ses relations avec nos forces vives) et la constitution du Comité stratégique de *Gembloux Agro-Biotech* dont je déplorais la léthargie qui freinait sa gestation, a enregistré quant à lui de petites avancées ; *Axud* a à la fois maintenu son rythme de croisière, mis sur pied un comité restreint à vocation plus opérationnelle et renoué avec une conférence s'adressant à un public élargi ; et troisièmement, la réflexion sur l'axe lotharingien a été réamorcée à la faveur d'une nouvelle note de travail proposée aux autorités provinciales du Brabant wallon et du Luxembourg.

Mais puisque ces dossiers sont complexes, aucun d'entre eux cependant ne peut aujourd'hui se considérer comme finalisé (pourront-ils jamais l'être totalement), surtout le dernier d'entre eux qui devra, pour ce faire, franchir certains murs qu'il croyait derrière lui.

Bien entendu, tenir une promesse n'est pas toujours synonyme d'en réaliser complètement la substance. Et si d'aventure, certains voulaient un jour y voir là erreurs ou échecs, je leur rétorquerais que j'ai prévu pour le futur dans ma cocotte à mitonner des discours un ... éloge de l'erreur¹.

Dix ans dans une fonction telle que la mienne, ça aide à anticiper certaines choses.

Mesdames et Messieurs,

Dix ans parlons-en justement ... Puisque c'est, vous le savez, le temps écoulé depuis ma prestation de serment en janvier 2007. Et ainsi que je l'exprimais sommairement il y a une semaine à l'ensemble des agents provinciaux rassemblés pour les voeux, dix ans cela donne à une fonction l'occasion d'évoluer, de se préciser, d'endosser de nouvelles compétences, d'en abandonner l'une ou l'autre, de redessiner les contours d'autres encore. Comparée à il y a dix ans, la fonction qui est la mienne aujourd'hui est pareille à la femme inconnue du rêve familier de Paul Verlaine : *ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre*.

L'année 2016 a été marquée du sceau de l'horreur, comme d'autres avant elle. Les victimes de Zaventem et de Bruxelles sont venues s'ajouter à ce décompte horrifique à l'échelle planétaire que celles de Nice, de Munich, de Berlin, d'Orlando, d'Istanbul ... et de Syrie, du Pakistan, d'Irak, du Yémen, de Somalie, du Nigéria sont encore venues allonger.

¹ Voir à ce sujet, l'article d'Olivier Standaert dans le Trends du 9 juin 2016 : "Les erreurs méritent mieux que des sanctions"

Jusque dans notre province, les services de sécurité et d'intervention ainsi que les autorités administratives ont vécu de l'intérieur ces événements dramatiques parce qu'ils ont été envoyés en renfort ou parce que, tout bonnement, ils tremblaient pour leurs collègues. De manière générale, l'impact s'est fait et se fait encore ressentir au niveau provincial, avec un renforcement de nos mesures de sécurité interne ; avec une inscription quasi systématique de la question du terrorisme et des réponses à y apporter à l'agenda de réunions qui ne se préoccupaient naguère encore essentiellement que d'inondations, d'autoroutes bloquées par la neige ou de risques industriels ; avec l'obligation pour les gouverneurs de rédiger, toutes affaires cessantes ou peu s'en faut, un plan terrorisme à l'échelon provincial et l'organisation dans la foulée d'exercices sur cette question.

Mais 2016 restera aussi dans les mémoires pour avoir été l'année des mouvements sociaux dans les prisons, symptômes des doutes et désarrois qui s'y installent ou celle du blocage des routes et autoroutes par des transporteurs en colère.

Ces éléments, et quelques autres, sont venus affoler le fléau de la balance des missions de sécurité des gouverneurs. Ces derniers temps, dans le semainier de nos compétences, l'aspect maintien ou restauration de l'ordre public a souvent pris le pas sur la gestion des calamités et des catastrophes ; le management des crises et des situations d'urgence a emprunté de nouvelles voies et les procédures bien éprouvées dans ce cadre doivent maintenant servir de nouveaux maîtres.

Ceci a également fait naître, et c'est heureux, de nouvelles collaborations, comme par exemple avec La Défense, où elles étaient déjà préexistantes, mais qui ont pris durant les derniers mois écoulés des dimensions inattendues. Je tiens à remercier tout particulièrement le colonel Marc Brevers, le Commandant militaire de la province qui a été l'un des principaux jalonneurs de ces nouvelles pistes.

Au rang des collaborations neuves ou réinventées, je veux encore pointer celles avec la magistrature et plus spécifiquement avec Monsieur le Procureur du Roi et son office. La loi sur les armes notamment nous permettait depuis de longues années d'échanger oralement réflexions et questionnements ou, par écrit, apostilles, notes et notules. Les évolutions récentes de nos compétences que je viens de rappeler, nous conduisent à présent, de concert, à réaménager en profondeur les interactions entre le monde judiciaire et les autorités administratives sur ces sujets au croisement de nos prérogatives. Je remercie Vincent Macq de mener avec moi et mon équipe ce chantier ô combien important et complexe ... encore un.

Tout ceci enfin a mis en lumière l'importance du rôle des Gouverneurs de province en matière de coordination multidisciplinaire, tant au niveau des polices locales et fédérale, qu'au niveau des zones de secours, en lien avec la discipline médicale, la protection civile et tous les autres intervenants, comme par exemple le Centre de crise régional, les communes et, il ne faut pas les oublier, les ressources indéniables que recèlent les services provinciaux, sous l'autorité politique du Collège et du Conseil, et hiérarchique du Directeur général.

Placés face à ces constats, certains observateurs que je considère comme avertis, et originaires de milieux divers, en viennent régulièrement à appeler de leurs vœux une évolution

souhaitable selon eux des fonctions des gouverneurs qui pourraient devenir au sein de leur espace provincial de vrais préfets de sécurité, aux compétences renforcées.

Personnellement, je n'y suis pas opposé car je ne mesure que trop régulièrement les frontières de mes compétences actuelles à l'équerre des moyens humains et juridiques limités qui me sont attribués.

Je ferai néanmoins trois considérations : 1. Ces moyens, d'abord humains et juridiques, je le répète, devront alors être sensiblement revus à la hausse ; 2. Les Gouverneurs de province restent jusqu'à preuve du contraire des organes provinciaux et à ce titre ils ont, j'en ai l'intime conviction, un rôle à jouer (qui est une vraie valeur ajoutée à préserver) dans le rayonnement extérieur, national et international de la province comme également dans la mobilisation de ses forces vives. Affirmer ce soir le contraire serait incohérent quand, deux mois plus tôt, on a consacré une mercuriale précisément au défi quotidien que constitue le rassemblement des énergies et des personnalités ; 3. Et cette troisième réflexion qui est d'une autre nature je la terminerai sur des points de suspension : n'oubliions pas que sur le plan institutionnel, notre statut, notre rémunération, nos locaux de travail, notre cabinet et l'essentiel de nos moyens de fonctionnement sont régionaux alors que la sécurité, dans ses multiples facettes et aspects que je viens d'énumérer, est toujours aujourd'hui une compétence fédérale ...

Mesdames et Messieurs,

Pourquoi diable parler autant de sécurité dans un message lors de la cérémonie provinciale des *Vœux aux Forces vives* ?

Pour saluer bien sûr le dévouement de tous les services et disciplines d'intervention et de sécurité présents ce soir qui ont vécu une année 2016 plus qu'éprouvante physiquement et nerveusement, mais aussi parce que la garantie d'un contexte de sécurité est bel et bien l'une des conditions indispensables à l'expression de nos créativités, de nos audaces, de nos potentiels économiques et entrepreneuriaux.

Quant à la garantie que ce contexte de sécurité soit réfléchi, approprié, équilibré, contrôlé elle est pour sa part un préalable essentiel à l'exercice de nos libertés et à la préservation de quelques-uns de nos droits les plus fondamentaux.

La brutalité qui surgit malheureusement parfois dans les mondes de l'économie et de la finance suffit déjà à elle seule à plomber l'ambiance et à ébranler la confiance, songeons à *Caterpillar, ING, MSMODE, Douwe Egberts, Axa* mais aussi à toutes les PME ou TPE qui en subissent les contrecoups ou que ces maelströms d'un autre genre entraînent dans des tourbillons qui au bout du compte se révèlent trop souvent fatals.

Autant de cicatrices qui nous convainquent qu'il n'y a nul besoin d'y surimprimer de façon indélébile la menace et la violence des attentats, du terrorisme et du désordre public.

Autant de raisons de continuer de nous mobiliser, de chercher et de trouver d'autres pistes, de proposer des solutions originales, de réaménager ou de réorienter nos structures, d'imaginer d'autres hypothèses, d'étudier de nouveaux paradigmes.

Autant de raisons d'affuter tant et plus nos dynamismes, de catalyser les énergies créatives, de pouvoir assumer et tenter de maîtriser la transition de la révolution industrielle vers la révolution numérique.

Il y a trois ans, je vous invitais à oser le « pari de l'intelligence ». Tout pari renferme en lui-même l'espoir de remporter la mise. C'est ce qui lui donne du sens.

Mesdames et Messieurs,

Peut-être que pour nous aider à relever cette gageure nous pourrons compter sur cette nouvelle égérie du CAP (le contrat d'avenir provincial), cette nouvelle muse du COP, (le Collège provincial), à la fois insaisissable et familière. Celle qui apparaît aujourd'hui presqu'au détour de chaque délibération, en filigrane de nombre d'actions menées ; celle qui plane au-dessus de chaque projet conçu, de chaque réflexion qui précède la décision, j'ai nommé : la supracommunalité.

Elle qui nous colle à la peau depuis que la province est province ; elle dont on aime la légende qui raconte que ce serait dans ses gènes qu'on aurait puisé pour la manipulation génétique institutionnelle originelle, celle qui engendra les provinces un peu comme Aphrodite naquit de l'écume bouillonnante de l'océan.

Elle réapparaît aujourd'hui, plus triomphante que jamais, plus éclatante d'une nouvelle évidence, parée d'une légitimité plus forte qu'elle s'est vue coulée dans le bronze de la norme supérieure régionale mais cependant toujours nimbée d'un halo de mystère d'une intensité toute pareille à l'éclat de sa vocation première.

Certains diront qu'elle n'est certainement pas un nouveau métier mais plus exactement un nouveau regard à poser sur ce qui se faisait déjà, un nouveau nom pour une vieille amie, un nouveau chiffonnier où on pourrait ranger d'anciennes étoffes qui nous sont précieuses.

Peu importe, quand bien même la supracommunalité serait tout cela à la fois, elle est aussi une nouvelle donne avec laquelle il va falloir compter et c'est au travers d'une lettre de mission que les Gouverneurs s'en sont vu confier le parrainage au sein de leur territoire respectif.

Ainsi que le prouve le récent dossier du dispatching zonal des services de secours que nous finalisons (et dans lequel, aux côtés des zones de secours, du SPF Intérieur, de Madame la Commissaire d'arrondissement et de mes services, la province est également un acteur et un partenaire pivot) dans le domaine de la sécurité aussi la supracommunalité pourra et devra avec détermination être à la base de nouvelles perspectives.

Ce sont des réalisations concrètes telles que celle-là qui lui donneront un supplément de sens.

Mesdames et Messieurs,

Pour célébrer mes dix ans comme gouverneur de la province, nous avons « brainstormé » avec mon équipe sur l'organisation d'un événement qui serait à la fois utile, innovant et mobilisateur.

Organiser un grand bal des utopies avait les faveurs des danseurs et des rêveurs. Mais les utopies, les plus discrètes comme les plus « people », sont fort sollicitées en ce moment aux quatre coins du monde. Nous avons donc redouté une assistance trop clairsemée ou d'être infiltrés par les plus obscures d'entre elles : celles qui ont développé en ce domaine une ingénierie tout autant redoutable que pestilentielle. Nous nous sommes dit que sans doute les utopies étaient faites pour le rester et nous avons renoncé.

Mettre sur pied une bourse d'échange des idées plaisait aux curieux et aux chineurs. Mais on me rétorqua que j'en avais déjà organisées quelques-unes par le passé, à la nouvelle année ou pour les Fêtes de Wallonie et que ces foires nous avaient appris que, mises bout-à-bout, les idées non reprises ou non suivies forment le plus frivole des colliers, le plus païen des chapelets, le plus vain des rosaires. Nous nous sommes dit que cela allait nous démoraliser et nous avons renoncé.

La suggestion vint alors de nous mettre à l'épreuve, de nous questionner sur nous, sur ce que nous faisons, comment nous le faisons et surtout, pourquoi nous le faisons.

Qu'est-ce au fait que cette fonction de « gouverneur », dont le nom fleure bon l'ancien régime comme la tartiflette sent le reblochon ? Cette fonction qui à force de se dire au carrefour des institutions risque chaque jour de se faire renverser par tous les véhicules qui y passent ; cette fonction qui se dit ne pas être fonctionnaire mais qui fonctionne à leur diapason ; qui répète à l'envi qu'elle n'est plus politique mais qu'on dirait perpétuellement en campagne ; cette fonction qui n'est pas magistrat mais qui est jalouse de sa magistrature ... d'influence ; qui n'est pas policier mais pourtant commissaire ; qui n'est pas diplomate mais se dit ambassadeur de sa province.

Pour tenter de répondre à ces questions qui depuis dix ans me taraudent l'esprit aussi certainement qu'elles embrument le vôtre, qu'elles interpellent les médias ou dit-on, qu'elles indiffèrent les citoyens, nous avons finalement décidé d'organiser une journée d'études.

Elle se déroulera le mercredi 19 avril prochain et je remercie le collège provincial pour l'appui qu'il m'a d'ores et déjà accordé dans ce cadre.

Une journée d'études me direz-vous ce n'est certes pas très glamour et à première vue pas très original.

Comptez cependant sur moi et le comité organisateur pour vous réserver quelques surprises au niveau de l'angle d'approche que nous comptons adopter. Car rassurez-vous, il ne s'agira pas d'une journée au cours de laquelle les gouverneurs vont se regarder le nombril en se tapant sur le ventre pour célébrer la noblesse et la grandeur de notre fonction.

Au travers du prisme des contributions de témoins et d'experts, ce seront tour à tour le management public, la transformation des relations entre administrations, partenaires privés et niveaux de pouvoir, la mutation des liens entre ces différents niveaux ou encore l'évolution de nombreuses politiques allant de la sécurité au patrimoine et du développement économique aux relations internationales en passant par la culture ou la justice, qui seront passés à la moulinette.

Notre colloque, puisque d'aucuns le baptiseront ainsi, ne s'avèrera mobilisateur que si nous parvenons à convaincre qu'il sera cet événement atypique et anomal, qui se situe quelque part entre le bal des utopies, sans les désillusions, la bourse à idées, sans la surenchère, et la journée d'étude, sans l'affectation.

Alors, nous parviendrons peut-être à faire mentir le sociologue canadien Albert Brie pour qui « *un colloque (n') est (rien d'autre qu') un débat entre penseurs distingués sur un sujet controversé, à propos duquel tous sont unanimes pour ne pas s'accorder* ».

Quoi qu'il en soit, j'espère que l'exercice se révèlera utile et qu'il sera capable de déboucher sur des perspectives innovantes ou des innovations administratives et porteuses de sens en matière de gouvernance.

En attendant, accordons-nous au moins sur une chose, capitale et de circonstances : nous souhaiter mutuellement une superbe année en espérant sincèrement et résolument que 2017 sera meilleure que 2016.

L'espoir, la sincérité et la détermination, voilà trois traits de caractère qui donnent du sens à la vie.

Bonne fin de soirée à toutes et à tous.